

DECEMBRE 2019
BIMESTRIEL N138

DINANT CÔTÉ VILLE, CÔTÉ CHAMPS



Le logement public fête ses 100 ans

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



Dinant
LA VOIX-CUIVREE



St Jacques
BOULANGERIE
NATURE ET TERROIR

**BOULANGERIE TRADITIONNELLE
ET ARTISANALE**

- Venez découvrir notre toute nouvelle carte " casse-croûte "
- Sandwiches variés à emporter ou à consommer sur place
- Tea Room de 20 places disponibles
- Atelier totalement ouvert
- Pâtisseries originales et de saison ainsi que nos spécialités : Kouing Amman, Cannelé de Bordeaux, Pastei de Nata, Cookies, Brownies Maison...
- Farines biologiques
- Pains spéciaux au levain naturel et bien sûr tous les classiques !
- C'est bon, original, naturel et pas plus cher !
- Ouvert 7J/7

**Rue Saint Jacques 319
5500 Dinant
Tél : 082666156**




**LATELIER
CHOCOLAT**

**CHOCOLATERIE ARTISANALE
CONCEPT BAR - TEA ROOM
BISCUITERIE - ANNIVERSAIRES
ATELIERS ENFANTS & ADULTES**

Rue Grande, 59 - 5500 DINANT
082/40.09.31
info@latelierochocholat.be

WWW.LATELIEROCHOCOLAT.BE

 /LATELIEROCHOCOLAT



SCHLESSER
BIJOUTERIE - HORLOGERIE

© 082.224.026
facebook@SchlessersDinant

Avenue Winston Churchill 13 - 5500 Dinant




Ouvert du mardi au samedi 10h - 18h

Tchin Tchin
SPÉCIAL 20 ANS

Les 3 paires de Noël

**C'EST DEUX PAIRES DE LUNETTES
DE PLUS POUR 1€ DE PLUS***

* Pour l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres correcteurs), bénéficiez pour 1€ de plus de deux paires de lunettes. La 1^{ère} paire sera équipée de verres organiques (CR39 blancs), hors options. La 2^{ème} paire sera équipée de verres unifocaux, organiques (CR39 blancs), hors options ou de verres non-correcteurs. Les montures de la 2^{ème} et de la 3^{ème} paire seront à choisir parmi plus de 200 modèles de la collection Afflelou optique (hors ventes promotionnelles de 99€ TTC pour les collections adultes et junior de 89€ TTC pour la collection enfant) ou de la collection Afflelou optique (hors ventes promotionnelles de 99€ TTC). Offre valable du 1^{er} décembre 2019 au 15 janvier 2020. Voir conditions en magasin. Dispositif médical CE. Demandez conseil à votre opticien. ** Pour tout achat dans votre magasin Alain Afflelou de Dinant.

ALAIN AFFLELOU
DINANT - Rue Adolphe Sax, 20
Tél. 082 61 12 10
Parking Place Patenier (à 2 min) - 1 heure offerte**

2019, année anniversaire !

Mesdames, Messieurs,
Chères Dinantaises,
Chers Dinantais,

Alors que nous nous apprêtons aux fêtes de fin d'année, nous pouvons prendre le temps de jeter un regard rétrospectif sur cette année 2019 qui fut l'occasion de célébrer quelques anniversaires importants.

Notre première évocation concerne quelques-uns de nos aînés qui ont, au cours des douze derniers mois, fêté leurs noces d'or ou de diamant. Nous nous plaisons à les féliciter une fois encore. Nous nous réjouissons que les jubilaires et leurs familles aient apprécié les deux cérémonies d'hommage que nous avons organisées en leur honneur.

Depuis octobre 2019, nous pouvons nous féliciter de compter une centenaire parmi nous. Comme nous le rappelle, dans ce numéro, le directeur de la société de logements publics « La Dinantaise », celle-ci

existe grâce à la loi qui a créé la société nationale d'habitations à bon marché, il y a cent ans. En un siècle, des centaines de logements ont pu accueillir des milliers de ménages dinantais confrontés aux difficultés de la vie. Dans le même temps, de nouveaux quartiers ont poussé aux quatre coins de notre commune. L'action de cette institution reste fondamentale dans notre cité afin d'offrir des conditions de logement décentes à des familles pourvues de revenus modestes.

Le 6 novembre dernier, c'est toute la population dinantaise qui a souhaité un 205e anniversaire spectaculaire à son illustre enfant, Adolphe Sax. Dans le cadre du 7e Concours International Adolphe Sax qui fut un exceptionnel succès salué par la presse internationale, notre ville s'est offert un nouvel outil culturel. Un kiosque contemporain, niché au cœur des gradins restaurés des bois du Casino, a été dévoilé au public lors d'un spectacle plein de magie et de féerie. Il est fort à parier que ce nouvel espace musical fera résonner pendant de nombreuses années la sonorité si spécifique de l'invention de Monsieur Sax, en même temps qu'il accueillera toutes les musiques et tous les arts qu'il fera profiter de son écrin.

Tout récemment, nous avons répondu à la demande de l'ambas-

sade américaine qui souhaitait la présence d'un saxophone géant aux couleurs des Etats-Unis sur notre pont. Le 75e anniversaire du déclenchement de la terrible bataille des Ardennes, en décembre 1944, fut l'occasion d'inaugurer ce nouvel élément d'hommage à Adolphe Sax. Célébrer conjointement l'inventeur d'un instrument si capital pour l'essor du Jazz et le souvenir d'une terrifiante offensive qui vint s'écraser sur notre vénérable rocher Bayard permettait aussi d'illustrer les liens particuliers qui unissent Dinant et la nation américaine.

Nous espérons que la prochaine année verra la célébration de nouveaux anniversaires qui seront autant de moments forts à vivre entre Dinantaises et Dinantais. Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer, en mai 2020, un numéro spécial du bulletin communal consacré au 75ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, sous l'angle dinantais essentiellement. Ces occasions nous permettent de nous retrouver, entre nous, en famille, mais aussi d'accueillir avec bonheur et générosité nos amis et visiteurs qui viennent parfois de très loin...

Excellentes fêtes de famille et à l'année prochaine !

Le collègue communal



Sommaire

Edito.....	3
Logement.....	4
Culture.....	8
Enseignement.....	12
Environnement.....	14
Police	19
Economie	20
Patrimoine.....	22
Aide sociale	25
Administration communale..	26
Jeunesse et Sports	29
Annonces/événements.....	30

Il y a cent ans, naissait la Société nationale des habitations et logements à bon marché !

Le logement public a (déjà) 100 ans. Retour sur la création des actuelles sociétés de logement de service public, entamée en 1889, mais réellement effective après la Première Guerre mondiale.

Car c'est en effet une loi de 1889 qui a inauguré l'intervention de l'Etat dans la politique du logement : elle autorisait la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite à affecter une partie de ses ressources à la construction de maisons ouvrières couplée à des réductions fiscales pour les constructeurs et acquéreurs : 100 millions avancés à 176 sociétés agréées pour 54.000 maisons construites. Mieux conçues et saines, ces nouvelles habitations ne profiteront qu'aux employés contre-maîtres, pas à la plus grande partie de la classe ouvrière et aux employés modestes. A Dinant, on retrouve ce type de logements, Rue Remy Himmer, à proximité de l'ancienne usine Lainière La Dinantaise. A l'issue de la première guerre mondiale, les destructions et l'arrêt total des constructions pendant 4 ans laissent un profond déficit de 200.000 logements. **C'est le 11 octobre 1919 que la loi instituant la Société Nationale des Habitations et Logements à Bon Marché est votée.** L'objet de la nouvelle Société SNHLBM est de provoquer la création de Sociétés locales ou régionales d'habitations et logements à bon marché ainsi que de leur faire des avances de fonds en vue de les destiner exclusivement à des personnes peu aisées (construire des logements à bon marché et de les mettre en location).

Nous étions en 1919. Nous émergions de l'horreur mais nous vivions aussi des temps d'espoir et de conquêtes sociales sans précédent dont le suffrage universel (1919-1921). Droits politiques, droit du travail, droit au chômage, droit à la pension mais aussi droit au sport et à la culture...

Les fondements de la sécurité sociale et, plus largement, de l'Etat social ont été posés à ce moment. Au cœur de ces droits nouveaux, encore embryonnaires, se trouvait le droit au logement.

Une véritable politique du logement démarre ! Partout en Belgique, des sociétés locales, généralement coopératives, se créent pour la concrétiser. L'article 5 de la loi du 11 octobre permet une composition très diversifiée du capital de ces sociétés agréées (obligatoirement anonymes ou coopératives) puisque peuvent y souscrire l'Etat, les Provinces, les Communes, les établissements de bienfaisance, les Sociétés et les particuliers. L'Etat ne peut y souscrire plus du quart.



Froidvau (1928)

A Dinant, c'est le 30 mars 1923 que naît la Société d'Habitations à Bon Marché de Dinant. Parmi les membres fondateurs, on retrouve : Monsieur Aimé Mosseray, contrôleur des contributions, représentant l'Etat belge; Monsieur Edouard de Pierpont, Conseiller provincial, représentant la Province de Namur; Monsieur François Bribosia, Bourgmestre de Dinant, représentant la Ville de Dinant avec Messieurs Fernand Vincent, fonctionnaire, et Paul Houyet, Notaire; Monsieur Augustin Bila, Directeur de Fabrique; Monsieur René Himmer, Attaché à la Manufacture de Tissus de Leffe; Monsieur Albert Vermer, Avocat à Dinant; Monsieur Alfred Laurent, Notaire à Dinant; Monsieur Lucien Laurent, Membre du Comptoir d'Es-

compte de Dinant; Monsieur Désiré Buisseret, Conservateur des Hypothèques de Dinant; Monsieur Désiré Goblet, Administrateur Délégué de la Société «Le Mérinos» à Neffe-Dinant. Monsieur François Bribosia est élu Président de la Société ; Monsieur René Himmer, Administrateur Délégué chargé de la gestion journalière et Monsieur Martin Lambert, Secrétaire-Trésorier.

Durant les années 20, on assiste, surtout en régions liégeoise et bruxelloise, à la construction de logements sur le modèle des cités-jardins à l'anglaise à la périphérie des villes. On rend le terrain collectif pour éviter la spéculation mais aussi pour promouvoir une vision esthétique et idéale : les habitants qui se retrouvent dans un milieu harmonieux se développeront de manière harmonieuse. La cité-jardin agit d'abord contre la spéculation puis contre l'esthétique du chaos pour lutter contre l'anarchie urbaine. A Dinant, dès 1925, la Société se concentre sur la construction d'une quarantaine de logements à proximité des usines de Leffe et Anseremme : 20 maisons unifamiliales au Froidvau et 27 Rue Remy Himmer à Leffe.



Rue Remy Himmer (1925)

Durant les années trente, la tendance est à la construction de vastes ensembles bâtis, souvent en hauteur et dans un style cubiste et fonctionnel. L'hygiène reçoit la priorité, parfois au détriment de l'environnement et de la qualité du cadre

de vie. C'est en 1935 qu'est créée la Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne pour tenter de freiner l'exode rural par des mesures en faveur de l'accès à la propriété en zone rurale. En 1933, Victor Henry de Frahan est élu Président et Monsieur Martin Lambotte est chargé de la gestion journalière de la Société.

Après la Seconde Guerre mondiale, la construction de cités en dehors des noyaux d'habitat est développée. Durant cette période, la montée en puissance du nombre de chantiers est considérable. De 7.000 logements en 1950, on atteindra le plafond de 15.000 par an au début des années '70. Ces programmes ambitieux ne seront cependant pas sans conséquence financière et ils pèsent toujours sur les budgets actuels. En 1955, Monsieur Emile Lupsin était devenu Secrétaire-gérant et, en 1957, Monsieur Louis Amand de Mendiéta, Président.

A Dinant, l'activité de la Société va être débordante avec :

- en 1955, construction de 10 maisons, Rue Al Prée, à Leffe (toutes ces maisons ont été vendues) ;



- en 1963, construction de 10 maisons et de 10 garages rue des Tilleuls à Mont-Godinne (la Commune d'Yvoir s'étant affiliée à la Société en 1961) ;

- de 1965 à 1980, construction de 77 logements à Leffe (deux immeubles), de 18 appartements à Bouvignes, de 111 logements à Herbuchenne, de 161 logements à Gemechenne.



Elle construit également 42 maisons à Onhaye, Rue Fontaine de Viet (la Commune d'Onhaye s'étant affiliée en 1971 suivie de la Commune d'Anhée en 1973, d'Hastière en 1976). Monsieur Armand Beka en devient le Président en 1977 et, sous sa houlette, la Société devient «la Société Régionale d'Habitations Sociales de Dinant».

Cette cadence soutenue de construction compense l'instabilité économique de l'industrie de la construction. Ces programmes ambitieux ne seront cependant pas sans conséquence financière et ils pèsent toujours sur les budgets actuels. La qualité des logements et leur environnement laissent à désirer : quartiers monofonctionnels et devenus au fil du temps des ghettos en béton, nécessitant aujourd'hui d'importants travaux de rénovation. Il est à noter également qu'en 1970, toutes les législations relatives au logement social seront coordonnées en un texte unique: le Code du Logement. Cette décennie connaîtra par ailleurs l'avènement de la politique de rénovation urbaine. A Dinant, la Société et la Ville s'investissent de concert dans le projet d'envergure de rénovation urbaine de Bouvignes, projet cité en exemple en Région Wallonne.



TRANSFERT DE COMPETENCES VERS LES REGIONS ET CREATION DE LA SRWL

Dans les années 70, un processus profond et radical transforme l'organisation de l'État. La Belgique se fédéralise. En 1980, une loi spéciale de réforme des institutions transfère la compétence du logement social aux Régions. On assiste à la création de la Société Régionale Wallonne du Logement en 1984 renommée Société Wallonne du logement en 1999. La reprise partielle par les Régions de la dette du logement social couplée à une lente mise en route des nouveaux outils régionaux, dans un contexte général d'assainissement des finances publiques, ont fait qu'il y a eu très peu d'investissements durant les années '80. En 1988, Monsieur Freddy Baudart succède à Monsieur Beka à la Présidence de la Société et Monsieur Omer Laloux en devient le Directeur. Leur mission est de mener à bien le plan d'assainissement imposé après les investissements énormes consentis lors de la décennie précédente (construction de plus de 400 logements).

En 1998, un nouveau Code du Logement est adopté en Région Wallonne et on voit apparaître l'ancrage communal du logement: l'objectif est d'atteindre le seuil minimal de 10 % de logements publics pour chacune des communes wallonnes, celles-ci étant dans l'obligation de présenter un programme triennal de logement. Le premier ancrage triennal est celui de 2001-2003. Entretemps, en 1999, Monsieur Vandurme devient Président. Il le restera jusqu'en 2001, année qui verra Monsieur Dominique Remy lui succéder. La Société devient en 2001 la «SCRL La Dinantaise». Messieurs Jacques Nicolas

PEDICURE MEDICALE
Régine Raulin



AU SALON OU À DOMICILE
 Agréée des mutuelles - Sur rendez-vous
 Rue Adolphe Sax, 11 • 5500 DINANT • 082/22.66.49

JOUR ET NUIT
Funérailles Robert MATHOT
 Incinération
 Monuments en granit et en pierre bleue
 Caveaux préfabriqués - Menuiserie

Funérarium DINANT - 082 66 63 68
 rue Caussin, 4 - Anseremme

Funérarium CELLES-HOUYET 082 66 63 68 rue Saint-Hadelin 33	MAGASIN rue du Commerce 109 CINEY	Funérarium CINEY 083 21 32 34 rue des Capucins, 14
--	---	--

Solbrun


Salon de thé - Confiserie
 Assistant préféré du père Noël pour le chocolat,
 les confiseries, les biscuits et
 plein d'idées cadeaux

MAISON DE GOURMANDISES
 DEPUIS 1878
 Rue Sax, 10 - Tél 082/22.33.51

Votre publicité ici ?
Contactez-nous
071 74 01 37
info@regifo.be

CARROSSERIE
BODLET

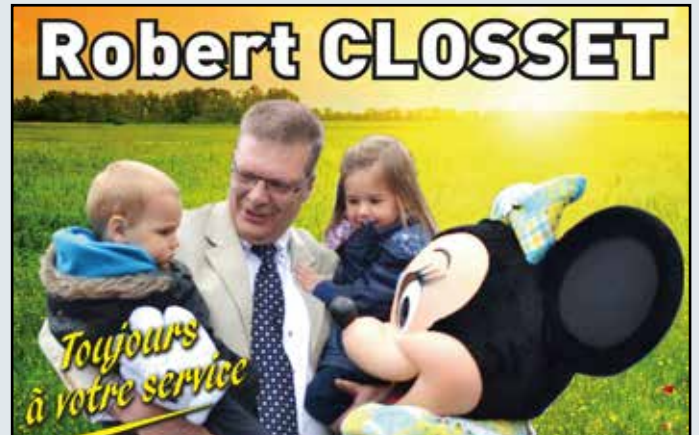
50 ANS



082 22 27 17

Agréée par les compagnies d'assurances.
 Réparations toutes marques avec garantie.
 Devis gratuits
 Véhicules de remplacement gratuits.

Robert CLOSSET



Toujours à votre service

0475/27.55.17 robert.closset@dinant.be

Regifo
 Edition

Ce bulletin est réalisé par
 la sprl REGIFO Edition
 rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
 T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
 www.regifo.be

Votre conseillère en communication,
 Mme Marielle Mossiat se fera un plaisir de vous rencontrer.
 0498 / 883 895



et Maurice Bayenet deviennent respectivement Président en 2005 et 2007.

Après s'être investie dans la rénovation de l'ancienne usine «lainerie La Dinantaise» en 53 logements, l'ancrage communal du logement fait en sorte que la Société est désignée opérateur pour développer du logement sur le territoire de ses communes affiliées. C'est ainsi que, de 421 logements à la fin des années 80, la Société passe à près de 600 logements fin des années 2000, avec entre autres :

- La construction et la rénovation de 80 logements bois à Mettet;
- La construction et la rénovation de 26 logements à Hastière;
- La rénovation de 16 logements à Anhée;
- La rénovation de 17 logements à Yvoir;
- La rénovation de 13 logements à Onhaye;
- La construction et la rénovation de près de 100 logements à Dinant (si l'on tient compte des logements compris dans la rénovation urbaine de Bouvignes).



Parallèlement, en 2003, plus de vingt ans de retard dans l'entretien du parc de logements sociaux sont résorbés par un vaste programme de rénovation du parc de logements

sociaux de la Région wallonne. Le Gouvernement wallon consacre un investissement de plus d'un milliard d'euros à la remise à niveau d'une grande partie du parc locatif social (projet PEI).



Il consiste en opérations de :

- Rénovation visant à la stabilité, l'étanchéité, la sécurité et l'équipement des habitations : ces opérations concernent 35.000 logements
- Déconstruction : en Région Wallonne, 1.748 logements ont été déconstruits, pour lesquels la rénovation ne constitue plus de solution durable ou dont le coût de rénovation est trop élevé
- Les premières opérations ont démarré en 2004. Les dernières se sont terminées en 2009.

La Dinantaise profite de ce programme pour rénover une partie de son parc, essentiellement les logements du Quartier d'Herbuchenne.



Fin 2011, la Région Wallonne lance les programmes d'investissements énergétiques Pivert 1 et 2 : 400 millions d'euros sont consacrés à la rénovation énergétique de logements. La Dinantaise en profite pour rénover les logements du Quartier des Grands Champs à Gemechehenne construits à la fin des années 70.



En 2013, Monsieur Frédéric Rouard devient Président. Il sera remplacé par Monsieur Joseph Jouan en juin 2019. Cette longue histoire démontre de manière évidente le rôle important joué par le logement public pour permettre aux personnes répondant aux conditions d'obtenir un logement décent et, pour certains, d'en devenir propriétaires. Cette activité inlassable a «boosté» le secteur de la construction mais également l'économie locale. Socialement, la Dinantaise a, de tous temps, développé des actions au bénéfice de ses habitants : soutien à la Régie des Quartiers, aux Comités de Quartier, organisation de manifestations de convivialité, ... La proximité sociale étant sa fierté. Rendons hommage à toutes celles et ceux qui ont permis son développement mais qui en ont également assumé les responsabilités.

Omer Laloux - Directeur
Joseph Jouan - Président

Concours international Adolphe Sax

La voix cuivrée compte une octave de plus

Le Concours International Adolphe Sax vient de connaître sa septième apothéose après cinq années de préparation intense.

544 saxophonistes de moins de 30 ans s'étaient connectés à la plateforme d'inscription et, au final, 302 dossiers (issus de 40 pays différents) nous sont parvenus dans les temps. Une première sélection avait dégagé 94 candidats assez talentueux pour venir défendre leurs chances, à Dinant, lors des cinq journées d'éliminatoires. Pour accueillir tant de musiciens, pas moins de 70 familles d'accueil avaient manifesté leur désir de vivre cette expérience « de l'intérieur ». Chacune, à leur manière, ont contribué à faire de l'accueil dinantais un modèle de convivialité. Quelque 70 bénévoles se relayèrent à l'accueil des candidats, dans les classes de répétition ou dans les cafétérias. Dix présentateurs polyglottes se sont succédé au pupitre avec rigueur et sourire, depuis les éliminatoires jusqu'aux finales. Autre équipe mobilisée, celle des chauffeurs qui a assuré les nombreux déplacements des 18 jurés internationaux tout au long de la quinzaine.

Au terme des demi-finales qui avaient retenu 18 candidats, seulement 6 d'entre eux furent sélectionnés pour les deux soirées de finale en la Collégiale Notre-Dame. Le hasard a voulu que, le vendredi, les 3 premiers lauréats fussent tous français. A l'inverse, le samedi accueillait 3 saxophonistes japonais. Transcendé par l'orchestre de chambre de Belgique, CASCO Phil - placé sous la baguette de David REILAND- c'est finalement le japonais Kenta SAITO (27 ans) qui remporta la palme au terme d'une interprétation toute en nuances de l'imposé « Noema » de Claude LE-DOUX. Les télévisions japonaises présentes (NHK et ASAHI) n'ont évidemment pas boudé leur plaisir d'interviewer en direct le vainqueur dans sa langue natale. Images et commentaires furent également



relayés par MATélé, la RTBF, Euronews et ce, dans des dizaines de pays. Ceux qui n'avaient pu prendre place en la Collégiale (remplie les deux soirs), ont pu suivre les prestations en ligne, grâce au site internet adolphesax.com qui a relayé en direct l'intégralité du concours, avec plus d'un million de vues. On a pu dénombrer 5756 internautes connectés lors de la proclamation du palmarès mais ce sont quelque 80 000 qui suivirent les épreuves en direct.

LE KIOSQUE EN POINT D'ORGUE

Moment fort et point d'orgue des manifestations en marge du concours, la soirée du mercredi 6 novembre a ébloui plus de 2000 personnes rassemblées devant le Centre Culturel pour assister à la mise à feu du nouveau kiosque,

« Le Tour de Monsieur Sax ». Si la part belle fut donnée au saxophone, les sensations furent variées et les 350 enfants qui avaient réalisé des lanternes ne sont pas prêts d'oublier l'apothéose du spectacle au cœur de laquelle ils furent acteurs principaux. Le jeudi 7 novembre, le cinéaste français, Frédéric FIARD, présenta son film-documentaire autour du « Génie de Sax » agré-menté de plusieurs minutes spécialement dédiées à Dinant et ses Concours.

Depuis que le rideau est tombé, un mot revient sur toutes les lèvres : « MERCI ! ».

Merci à tous ceux que nous avons déjà cités et aussi à tous les autres qui, de près ou de loin, ont contribué au succès incontesté de cette 7ème édition du Concours International Adolphe Sax de Dinant !



Les activités du Centre Culturel de Dinant

Du théâtre et du cinéma à voir en famille, une exposition en deux volets pour aborder les clichés et les Droits de l'Homme au travers de la BD, de nombreux spectacles pour rire mais aussi réfléchir... Une saison hivernale bien remplie à vivre au Centre Culturel de Dinant.

Des moments d'Intimités Collectives à partager

Pour finir l'année, Natacha Amal et Alain Leempoel se donneront la réplique dans une pièce de Josiane Balasko, où l'humour et l'insolence ne manqueront pas: **Un Grand Cri d'Amour** à voir le 10/12. Rendez-vous début 2020 pour deux soirées entre spectacle et confidences avec Philippe Léonard, qui, fusain à la main, s'interroge sur les traces du passé et celles que nous aimerions laisser aux générations futures. Comme la pluie, à voir les 14 et 15/01.



Autre moment théâtral à vivre le 21/01: **Un Pied dans le Paradis**. Tragique, drôle et cynique, cette pièce raconte l'histoire de trois sœurs qui cultivent l'art de la débrouille pour se sortir de la pauvreté. De femme courageuse, il en est également question dans la pièce suivante. **Cinglée**, c'est l'histoire de Marta Mendes, une immigrée portugaise qui se bat face à l'ignominie: en Belgique, une femme est massacrée tous les huit jours. Une pièce forte, intelligente et sensible à voir au CCD le 28/01. Enfin, une note de musique et de légèreté pour aborder le mois de février avec **Quatuor Clarias** (18/02), un

ensemble de clarinettistes qui explorera des répertoires variés, allant du jazz au tango, en passant par le classique et l'opéra.

A voir en famille...

Pour les vacances d'Hiver, le Centre culturel de Dinant propose aux plus petits un conte où le mime, la musique et le clown se côtoient (Slap's Tic, le 26/12), mais aussi du cinéma (Ernest et Célestine en Hiver, le 02/01). De nombreuses activités familiales organisées dans la région sont détaillées dans le Pas de Conduite 129 ou sur le site du CCD www.ccdinant.be.



Une exposition pour réfléchir au travers de la BD

Du 18/01 au 01/03, le Centre Culturel de Dinant accueillera une exposition en deux volets: **Les Européens regardent les Européens: 50 clichés internationaux en bande dessinée et #Spirou4Rights**. Deux thématiques fondamentales seront abordées au travers de la BD: les clichés et les Droits de l'Homme. Des visites animées seront également au programme.

Les prochains films à l'affiche

Le Centre Culturel propose aussi du cinéma pour tous, tous les âges et tous les goûts: Le Vent de la Liberté (13/12), Ernest & Célestine en Hiver (02/01), Yesterday (10/01), Fourmi (17/01), Downton Abbey (24/01), Ad Astra (31/01), Portrait de la Jeune Fille en Feu (04/02), Fisherman's Friends (07/02), COD Live – 5 Heures (soirée spéciale - 12/02), Deux Moi (14/02), Joker (21/02), Parasite (film coup de cœur - 25/02).



Voyages en Pataphonie

Une aventure sonore originale à découvrir en famille, seul ou entre amis... Toutes les infos sur www.pataphonie.be – Réservation fortement conseillée au 082/21.39.39. ou par mail à l'adresse info@ccrd.be.



Renseignements : 082/21.39.39. – info@ccrd.be – sur Facebook – au CCD (Rue Grande, 37 - 5500 Dinant). Rendez-vous aussi sans plus tarder sur www.ccdinant.be pour retrouver toutes les activités augmentées de photos, vidéos, liens supplémentaires, news de dernière minute et bien plus encore.

La bibliothèque à livres ouverts

Il se passe toujours quelque chose à la bibliothèque ...

Voici en images quelques-unes des activités réalisées au cours de cette année 2019.

Exposition Mario Ramos



A l'occasion des 40 ans du Prix Versele : réalisation des écoles de Falmignoul et Sorinnes



Transformons nos vieux tee-shirts en superbes colliers



« Va faire un tour » : Au pays des histoires avec Karine



Les robots s'invitent à la bibliothèque : exposition et atelier d'écriture



Atelier Haïku



Et pour clôturer l'année, nous invitons les enfants de 2 à 5 ans à nous rejoindre le vendredi 20 décembre à 18h pour une soirée pyjama ! « Un livre, un doudou et au lit ».



Places limitées, inscriptions souhaitées par téléphone au 082/404.855 ou par mail à l'adresse bibliotheque.communale@dinant.be

N'hésitez pas à consulter l'agenda, la rubrique Evénements sur la page web de la bibliothèque et sur notre page Facebook pour plus d'information sur nos prochaines activités.

Pour rappel, la bibliothèque vous accueille rue Léopold, n°3 (3ème étage)

- Mardi : de 14 à 18h
- Mercredi : de 9 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Jeudi : de 14 à 18h
- Vendredi : de 9 à 12h
- Samedi : de 9 à 13h

Toute l'équipe de la bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite une année 2020 riche en lectures !

« Au nom de la mère » à la Collégiale de Dinant le 15 décembre

Il y aura comme un avant-goût de Noël à la collégiale de Dinant le 15 décembre ; Philippe Vauchel y revient avec "Au nom de la mère".

« Au nom de la mère », c'est le titre d'un spectacle que le comédien Philippe Vauchel interprétera le dimanche 15 décembre en la Collégiale de Dinant. Un texte inspiré d'Erri de Luca. Réécriture de la nativité, ce récit s'articule autour de l'emblématique figure de Marie avec un point de vue nettement plus féminin sur l'histoire la plus connue de l'humanité.

« Dans la solitude, avec pour seuls témoins le bœuf et l'âne, une nuit d'hiver,

une jeune femme vierge sans expérience, sans assistance, sans parole d'encouragement, accouche d'un enfant qui se présentera au monde comme fils de Dieu »

A applaudir le 15 décembre à 17h à la collégiale de Dinant.

Prix des places : 8€ et 5€ en prévente.

Places à retirer à l'accueil du Centre culturel de Dinant ou auprès de Yvan Tasiaux, par mail à l'adresse yvan.tasiaux@skynet.be ou par téléphone au 0477/31.12.51

Collaboration Cifra/SI/CDD/Fabrique d'église/UTLD



ENSEIGNEMENT

Moment de partage à l'école maternelle d'Anseremme

A l'école maternelle d'Anseremme, les enfants apprennent dès le plus jeune âge les différentes valeurs comme l'entraide et l'attention portée aux plus petits.

C'est dans ce cadre que, chaque semaine, des enfants de la classe de grande section racontent une histoire aux plus petits. Activité pleine de tendresse entre les enfants d'âges différents.



Fête des lanternes à l'école de Bouvignes



Les enfants de l'école communale de Bouvignes ont organisé une fête d'automne.

Ils ont chanté et récité des poésies devant leurs familles.

Ils sont ensuite partis à la chasse au trésor en se promenant dans le village, équipés de lanternes. La fête s'est terminée autour d'un bon repas.

Les jeunes élèves de l'école ont également participé à une activité de récolte et d'observation des champignons.



74 étudiants récompensés au Conservatoire de Dinant

Le Conservatoire « Adolphe SAX » de Dinant a eu le plaisir de récompenser ses lauréats de l'année académique 2018-2019 le vendredi 18 octobre dernier.

A cette occasion, pas moins de 74 étudiants ont pu recevoir le certificat tant mérité récompensant un cursus de parfois plus de 10 années !

Du 28 octobre au 5 novembre, notre Conservatoire a eu le grand honneur d'accueillir 79 candidats venus du monde entier à l'occasion du « Concours International Adolphe Sax » pour sa 7ème édition.

Ces jeunes saxophonistes ont pu être accueillis au sein de nos locaux par une équipe de bénévoles que je tiens à remercier chaleureusement pour leur disponibilité et leur aide si précieuse !

Le mercredi 20 novembre à 19h a eu lieu le premier spectacle des professeurs du Conservatoire.

Contrairement à ce qui a été an-

noncé dans le précédent bulletin communal, le premier grand spectacle du Conservatoire réunissant de la musique, de la danse, des arts de la parole aura lieu le dimanche 15 mars 2020 en la Collégiale Notre-Dame de Dinant... Vous pourrez applaudir l'Orchestre d'Harmonie et les Chœurs du Conservatoire,... mais encore bien d'autres surprises !

Tous les ingrédients indispensables pour une après-midi réussie ! Ce spectacle, coproduit avec le Rotary Club de Dinant, commencera à 16h.

Pour toute information :
Conservatoire Adolphe SAX
Rue Saint-Michel, 9 – 5500 Dinant
082/404.865.

conservatoire@dinant.be

Stéphane Vandesande, Directeur



Des cours d'anglais pour chacun à l'école de Falmignoul

Depuis le 28 septembre, tous les élèves de l'école communale de Falmignoul découvrent chaque semaine durant une heure la langue anglaise au travers de chansons, d'histoires et de jeux. C'est en partenariat avec Tradanim que ces cours sont donnés dans chaque degré.



Les élèves des classes maternelles se sont rendus sur les hauteurs de Dinant afin de découvrir les Vergers Mosans. De retour en classe, ils ont préparé de la compote de pomme. Chacun est reparti avec son petit pot pour la faire découvrir à ses parents.

En octobre, les p'tits chefs ont aussi réalisé de la soupe au potiron. Quel boulot de découper en petits cubes !

Le gâteau aux pommes fut la troisième réalisation de nos jeunes cuisiniers.



Durant la semaine du 4 au 8 octobre, tous les élèves

de primaire ont pu s'initier au métier dans un environnement professionnel. En effet, le camion de formation mobile était installé sur la cour et chaque classe a pu réaliser de nombreuses gourmandises : des pistolets, des chouquettes avec ou sans ganache, des financiers ou encore des biscuits sablés.

Julien, le formateur, a certainement suscité la vocation à quelques-uns qui, n'en doutons pas, nous régaleront d'ici quelques années de leurs futures délicieuses créations pâtisseries.

Sensibilisation au cancer du sein et à la solidarité

Le 15 octobre dernier, les élèves de 5e et 6e années de l'école de Dréhance ont reçu la visite de deux dames faisant partie du projet « 10 femmes pour un 4000 ».

C'est au travers de leurs témoignages touchants et de leurs photos que les élèves ont pris connaissance de ce beau projet.

Patricia et Isabella ont exprimé les différentes peurs que rencontrent les Dômettes lors de cette aventure, mais aussi les forces et les ressources qu'elles sont capables de trouver pour y arriver.

Elles ont invité les enfants à s'exprimer également sur leurs propres peurs et sur les moyens qu'ils peuvent développer pour les surmonter.

Une matinée qui s'est terminée par une surprise... Lors de leur prochaine ascension du Dôme des Écrins, alors que les élèves seront en examens, les Dômettes emporteront avec elles le tissu portant tous les prénoms des élèves de la classe. Ils recevront une photo lorsqu'elles seront au sommet... Une belle façon de se soutenir mutuellement !



Nouveaux aménagements pour l'école de Thynes

En recherche d'élèves de 3 à 12 ans, comme de nombreuses écoles dans nos campagnes, l'équipe pédagogique de l'école libre de Thynes a voulu créer une école flexible.

Après réflexion, il a été décidé de transformer les locaux en classes flexibles, mais aussi de créer de nouveaux espaces et lieux d'apprentissage et ce, à moindre coût.

En quelques mois, une partie des locaux a été repeinte, les murs des couloirs ont été aménagés avec des stickers afin de créer une atmosphère joyeuse et ludique ; les couloirs, la cage d'escalier et la cour de récréation transformés afin de développer

autrement les apprentissages.

N'hésitez pas à visiter le site internet de l'école : <https://ecoledethynes.webnode.be>. Mme Jessica Willain, Directrice, se tient également à votre disposition par téléphone au 0474/62.03.35.



Visite aux Vergers Mosans pour les élèves de Dréhance

À l'instar de leurs camarades de Falmignoul, les élèves de Dréhance ont visité les Vergers et Ruchers Mosans.

Une manière de débuter l'année en mettant l'accent sur le respect de l'environnement qui reste le principal projet de notre école villageoise.

Le lundi 16 septembre, les enfants ont été accueillis par Olivier Rommel pour une visite de son vaste domaine.

Après avoir chaussé leurs bottes, ils ont découvert et observé de nombreuses choses : l'utilité des haies, l'installation de nichoirs, de perchoirs, de pièges...

Ils ont aussi pu admirer l'impressionnante machine de triage ainsi que le gigantesque frigo où sont stockées les pommes. A la fin de la visite, les enfants ont pu goûter, cueillir et emporter une pomme.



Un nouveau sac bleu pour recycler encore plus de plastique

Depuis le 1er octobre, ça y est ! Le sac bleu permet de recycler encore plus de plastiques en province de Namur et donc à Dinant.

Cela veut dire que vous pouvez désormais y mettre plus d'emballages en plastique.

En réponse aux demandes reçues, le Bureau Economique de la Province de Namur, chargé de la collecte des déchets, fait le point pour vous sur les déchets qui posent question. Voici donc une liste (non-exhaustive) des déchets qui peuvent aller (ou non) dans le Nouveau Sac Bleu.

Comme vous pouvez le lire ci-contre, les films et sachets plastiques ainsi que les pots et racks de fleurs peuvent désormais être placés dans le nouveau sac bleu. Afin de gagner de l'espace dans ses recyparcs et ainsi permettre la collecte d'autres matières, le BEP a décidé d'arrêter leur collecte dans les recyparcs à partir du 1er janvier 2020.

À l'exception des plastiques agricoles qui font l'objet d'une collecte spécifique, tous les films et sachets plastiques peuvent aller dans le Nouveau Sac Bleu.

Du côté des pots de fleurs, ce sont les pots de fleurs en plastiques, les jardinières en plastiques et les supports (racks) de pots de fleurs qui peuvent aller dans votre sac bleu.

Déchets qui peuvent aller dans le sac bleu	Déchets qui vont dans la poubelle résiduelle
Sachet de chips	Boite de chips de type « Pringles »
Emballage d'ampoules (sans le carton)	Emballage de café composé de 2 matières (aluminium et plastique)
Bloc de nettoyant WC vide	Pochons de jus type « Caprisun »
Sac de nourriture pour animaux (sous vide)	Capsule de café « Dolce Gusto » ou « Nespresso »
Plaquette de médicaments exclusivement composée d'aluminium	Plaquette de médicaments composée d'aluminium et de plastique
Paquet de lingettes	Emballage de beurre en papier paraffiné ou papier aluminisé
Barquettes en aluminium	Papier aluminium
Pot de fleurs en plastique	Pot de fleurs en terre cuite
Recharge de produit lessive	Cintre
Film plastique séparant les tranches de fromage ou de charcuterie	Pochon de compotine bi-matières
Barquette de charcuterie ou de viande en frigolite	
Chips de frigolite	
Boite de hamburgers en frigolite	
Barquette en plastique du traiteur	
Opércule de fermeture de pots	
Papier bulles	

Un guide de tri en ligne

Pour vous aider, BEP Environnement a mis à jour son guide de tri en ligne.

Vous pouvez le consulter partout ! C'est facile : vous entrez le nom du déchet recherché dans la barre de recherche (une liste prédéfinie s'affiche pour vous aider), vous confirmez et, hop !, la destination s'affiche.

Surfez sur <https://www.bep-environnement.be/trier-ses-dechets/> pour obtenir toutes les réponses à vos questions !



Le calendrier de collecte des déchets 2020 bientôt dans votre boîte aux lettres

Le calendrier de collectes 2020 sera distribué aux citoyens de la province de Namur à partir du lundi 9 décembre. Surveillez donc votre boîte aux lettres !

Que trouverez-vous dans votre calendrier de collecte ?

- les dates des collectes de déchets ;
- le guide de tri des déchets ;
- les consignes à respecter pour que vos déchets soient bien collectés ;
- l'horaire, les coordonnées et les matières reprises dans les parcs à conteneurs, et d'autres informations utiles.

Que faire si vous n'avez pas reçu votre calendrier ?

Si vous souhaitez avoir accès à des versions électroniques du calendrier ou, au cas où vous ne l'auriez pas gardé, vu ou reçu en version papier, nous vous proposons plusieurs solutions :

- Vous pouvez consulter à tout moment le calendrier en ligne sur le site www.bep-environnement.be
- Vous pouvez télécharger le calendrier de votre commune sur www.bep-environnement.be dans la rubrique « Téléchargement » et l'imprimer (ou mieux encore, n'imprimer que le tableau vous concernant

pour ne pas gaspiller de papier)

- Téléchargez gratuitement les applications Recycle! ou TrashCollect pour recevoir une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets.

Vous pouvez également contacter votre administration communale, qui dispose d'un stock de calendriers pour ses citoyens.



Renouvellement du comité d'accompagnement des descentes de Lesse en kayak - Appel à candidature

Dans le cadre de l'exploitation des descentes de la Lesse en Kayaks, un comité d'accompagnement commun aux permis détenus par les sociétés Dinant tourisme, SPRL Pitance et Dinant Aventure doit être renouvelé.

Le comité d'accompagnement est un organe de dialogue entre l'exploitant, les autorités publiques, la population et les usagers de la Lesse.

Quatre représentants effectifs et quatre représentants suppléants de la population et usagers de la Lesse doivent être désignés. Si vous êtes

intéressé à faire partie de ce comité d'accompagnement (et représenter la population et les usagers de la Lesse) et que vous habitez sur le territoire de Dinant ou de Houyet, vous pouvez faire acte de candidature en envoyant un courrier en expliquant vos motivations, avant le 31 décembre 2019 :

- soit au Collège communal de Dinant, rue Grande, 112 à 5500 Dinant
- soit au Collège communal de Houyet, rue Saint-Roch 15 à 5560 Houyet

Dans l'hypothèse où le nombre de

candidature serait supérieur aux places disponibles, une réunion sera organisée avec tous les candidats afin de désigner d'un commun accord les lauréats. Dans l'hypothèse où un accord ne peut être trouvé, les autorités communales trancheront en veillant au mieux à préserver une représentation équilibrée des intérêts.

Infos :

- Pour Dinant service.environnement@dinant.be
- Pour Houyet - patrimoine.environnement@houyet.be

Soirées conviviales pour mieux connaître l'agriculture

Le métier d'agriculteur, à Dinant comme ailleurs, est peu connu.

Une réunion a eu lieu avec les agriculteurs il y a quelques mois à l'Hôtel de Ville et ceux-ci ont fait part de leur désir de partager plus leur passion aux citoyens, d'être plus à l'écoute de leurs voisins, ...

De ce fait, à l'initiative de l'Echevin de l'agriculture, quelques soirées conviviales de rencontre vont être organisées dans les villages ces prochains mois. Les citoyens seront mis au courant par divers moyens de communication dont un toute-boîte.

La caractéristique majeure du secteur agricole belge est la diminution

structurelle du nombre d'exploitations agricoles qui entraîne un phénomène de concentration des terres. En 37 ans, de 1980 à 2018, le pays a perdu 68% de ses exploitations. La superficie moyenne par exploitation a, dès lors, presque triplé. C'est évidemment le cas sur la commune de Dinant puisqu' en 2019, le nombre d'agriculteurs n'était plus que de 65 alors qu'il avoisinait les 110 il y a une quinzaine d'années.

Sur la commune de Dinant, d'une manière générale, les plateaux sont occupés par les terres de culture tandis que l'élevage se développe dans les dépressions. L'agriculture y est essen-

tiellement traditionnelle.

D'une manière générale, l'élevage voit sa part diminuer alors que les cultures de légumes sont en augmentation. Ceci est le reflet de notre consommation actuelle qui est plus axée sur une consommation de fruits et légumes.

Mais l'agriculture pourrait évoluer dans les prochaines années, ne fut-ce que par la mesure de planter 4000 kilomètres de haies et/ou d'un million d'arbres, une action très concrète prévue dans le dernier accord de gouvernement wallon. Les agriculteurs sont les premiers concernés car ce sont eux qui jardinent nos beaux paysages.

Quelques tuyaux pour aider les oiseaux à traverser l'hiver

Les hivers rigoureux sont une des principales causes de mortalité naturelle chez les oiseaux (jouant d'ailleurs un rôle de sélection naturelle des individus au sein des populations).

On peut néanmoins les aider à passer ce cap difficile, lorsque les ressources habituelles de nourriture se font rares ou sont rendues inaccessibles sous une épaisse couche de neige. C'est aussi pour nous, le moment de s'initier à leur observation.

Nourrissez les oiseaux seulement par grands froids : périodes de gel prolongé, de neige persistante ou de pluie incessante. La régularité dans le nourrissage est capitale car les oiseaux en viennent vite à dépendre de vous. Il est donc impératif de ne pas interrompre le nourrissage pendant les périodes de grands froids car les oiseaux ayant pris l'habitude de s'approvisionner aux mangeoires risquent de ne pas disposer de suffisamment de réserves leur permettant de trouver une autre source de nourriture.

Supprimez progressivement ce ravitaillement à l'approche du printemps. Lorsque débute la saison de reproduc-

tion (d'avril à septembre), la nourriture redevient abondante et de bien meilleure qualité nutritive pour les oisillons qui sont alors nourris essentiellement d'insectes. Laissons alors les oiseaux insectivores jouer efficacement leur rôle d'insecticide naturel.

Le meilleur moment pour nourrir les oiseaux est le lever du jour, car les oiseaux doivent trouver de la nourriture le plus rapidement possible pour combler les réserves qui se sont épuisées pendant la nuit.

Chaque espèce d'oiseaux a un comportement de nourrissage particulier. Placez donc la nourriture en différents endroits. En hauteur, sur une mangeoire stable pour le pinson des arbres ou le verdier, dans des filets suspendus pour les mésanges, ou sur le sol pour l'accenteur mouchet, la grive mauvis ou litorne, le rouge-gorge ou le merle.

Les graines qui s'humidifient, les graisses rances ou les miettes de pain mouillées deviennent impropres à la consommation et peuvent provoquer des troubles digestifs graves, voire mortels. Un toit au-dessus de la mangeoire permettra aux oiseaux de se mettre à l'abri de la pluie et protégera les aliments. Le nourrissage au sol se fera de préférence sur

une planche de bois qui protège les aliments de l'humidité. Ne mettez qu'un seul type de nourriture par mangeoire. En effet, les oiseaux rejettent souvent la nourriture qui ne leur convient pas sur le sol où elle s'altère rapidement. Mettez la nourriture par petites quantités et nettoyez régulièrement la mangeoire pour éviter tous risques de contamination et d'épidémie.

Pour éviter que les prédateurs ne considèrent votre mangeoire comme un garde-manger, suspendez-la à une branche ou installez-la sur un piquet. Le pied doit être lisse et mesurer 1,75 m au moins. Evitez la proximité d'un muret ou autre abri qui pourrait dissimuler un prédateur. Installez votre mangeoire dans un espace découvert mais proche d'un taillis accessible d'un coup d'aile. N'oubliez pas qu'en ville, le principal prédateur des oiseaux est le chat.



Le CR Lesse dresse le bilan du travail des « River Stewards »



Durant tout le mois de juillet 2019, Anaëlle et Victorien auront sillonné les abords de la Lesse entre Houyet et Anseremme pour sensibiliser les kayakistes et les vacanciers aux bonnes pratiques.

Le Contrat de rivière Lesse dresse le bilan de ce travail de sensibilisation.

Généralement, les rencontres avec le public se sont très bien déroulées pour nos deux stewards, leur capacité de contact et leur diplomatie ont fait merveille. Les personnes engagées dans un dialogue pour avoir, par exemple, fait un barbecue en dehors des zones autorisées ou s'être arrêtées en dehors des zones officielles étaient la plupart du temps réceptives aux informations et conseils donnés par les stewards. Le manque de connaissance de la réglementation en vigueur est le plus souvent à l'origine d'actes inadéquats.

Plus de 80% des interventions ont concerné les kayakistes. Exemples : où s'arrêter, où faire un barbecue, la consommation d'alcool...

Presque 10% des interventions ont porté sur la problématique des déchets, de la découverte de dépôts sauvages à la sensibilisation auprès du public sur les aires officielles.

Le reste des interventions a été partagé entre la baignade, le bruit, les barbecues et feux « sauvages », le nourrissage des oiseaux, la construction de barrages, le camping sauvage...

Le haut lieu d'intervention de cet été aura été l'ancienne aire d'accostage de Walzin. Divers facteurs ont amené les stewards à y intervenir de manière récurrente : facilité d'accès pour les touristes non kayakistes qui viennent pour profiter de la fraîcheur de la rivière et des larges berges et le niveau généralement très bas de l'eau à cet endroit, propice à l'arrêt des kayakistes sur les nombreuses îles privées situées dans le lit...

Cette première expérience positive a évidemment amené plusieurs pistes de réflexion pour améliorer le travail de communication des river stewards. Il est donc envisagé pour l'été 2020 de modifier, d'améliorer les points suivants :

- Etendre la durée du travail à juillet et août et permettre aux stewards de travailler certains dimanches, jour d'affluence par excellence. Prévoir du travail les jours où la Lesse est fermée aux kayaks et les jours où il pleut (moins de touristes).
- Améliorer l'information concernant la réglementation en vigueur aux travers de panneaux délimitant les aires d'accostage officielles, renforcer la connaissance du public en matière de camping sauvage, de feux, du bruit, des passages à gué...

Gageons que cette première expérience et les suivantes permettront de rendre la Lesse et ses abords plus calmes, plus propres, plus silencieux en permettant à ce large public de profiter au mieux de ce trésor environnemental.



La Ville de Dinant crée un « Groupe de Travail Environnement »

Vous êtes désireux de restaurer, valoriser et protéger notre patrimoine environnemental ? La Ville de Dinant crée un Groupe de Travail Environnement.

Cette formule permet une relation directe entre les citoyens et le pouvoir communal pour la prise de décisions et la mise en œuvre des actions.

Ce groupe ouvert permet également à tout citoyen de s'investir en fonction de sa sensibilité et de sa disponibilité. Tous les profils sont les bienvenus. Par exemple, il sera aussi bien possible d'observer et de répertorier l'existence d'espèces invasives, que de faire des suggestions ou de participer à des actions sur le terrain.

Si vous souhaitez vous impliquer dans ce groupe de travail, vous êtes

cordialement invités le 14 janvier 2020 à 20h en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville pour une réunion de prise de contact.

Vous pouvez aussi vous manifester à l'adresse groupe.environnement@dinant.be si vous souhaitez faire des suggestions ou être tenus au courant d'activités pour lesquelles vous pourriez être bénévole.

BOUVIER Etienne
Meilleur Artisan 1999

Artisan Chocolatier
Pâtissier Glacier

le week-end :
Gâteaux à la vente



rue A. Caussin, 68
5500 Anseremme
DINANT
Tél. 082 22 21 08
Fax 082 22 54 65
chocolaterie-bouvier@outlook.be - www.chocolaterie-bouvier.be

FALLAY
Jean-Luc



Peinture & décoration

Devis gratuit (sauf assurances)
ONHAYE - Tél.: 082/64.61.53
GSM : 0477/87.04.86

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ
Ets WARIN S.A.




Depuis plus de 75 ans







Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

LE DISTRIBUTEUR ESSO OFFICIEL DANS VOTRE REGION



Notre Region

Hastière
082/64.44.44
Beauraing
082/71.33.66
www.warin-mazout.be

On pourrait admirer la nouvelle Opel Corsa pendant des heures ...



Mais c'est tellement plus fun de la conduire.
LA NOUVELLE OPEL CORSA



Dinant Motors

Dinant • Rue Fétis, 53 • T. 082/22.30.26

Info environnementale (AR 19/03/2004) : cpet.be

CORSA \square 4,0-6,4 L/100 KM \triangle 104-144 G/KM

Les valeurs de consommation de carburant et d'émissions de CO₂ indiquées sont conformes à la procédure World Harmonized Light Vehicle Test (WLTP), selon les normes R (CE) N° 715/2007, R (EU) N° 2017/1153 et R (EU) N° 2017/5111. Contactez votre concessionnaire pour plus d'informations relatives à la taxation de votre véhicule.

 Données PEDESTRE à la SECURITE.



Les journées raccourcissent...

Protégeons-nous au mieux du cambriolage !

Les cambrioleurs « gagnent » une heure d'obscurité. De plus, la fin de l'année est une période plus à risque dans la mesure où certaines personnes s'absentent de chez elles pendant un long moment. Veillez dès lors à ce que votre habitation reste éclairée un minimum le soir. Les « mois sombres » sont en effet privilégiés par les voleurs. C'est pourquoi nous vous rappelons les quelques bons conseils de prévention suivants :

- Pensez à installer un minuteur sur vos lampes d'appoint, de sorte que l'éclairage s'allume et s'éteigne à intervalles irréguliers et dans différentes pièces, selon vos habitudes de vie. Ceci afin de simuler une présence qui pourrait décourager le voleur potentiel.
- Installez un éclairage équipé d'un système de détection de mouvements autour de votre habitation, principalement à l'arrière. L'avantage d'un « éclairage dissuasif » qui a recours à des détecteurs de mouvements est qu'il veille précisément à créer un effet de surprise quand il est activé. Il accroît ainsi la vigilance sociale. Les détecteurs ne doivent cependant pas se déclencher au passage d'animaux, grâce à un réglage adéquat, et être activés dès le coucher du soleil.
- Si vous surfez sur internet et avez l'habitude de discuter sur les réseaux sociaux comme Facebook, ne faites jamais état d'un départ en vacances ou d'une absence prolongée. Il est alors trop facile de savoir que la maison restera inoccupée.
- Faites une demande de surveillance gratuite de votre habitation par la police en votre absence. Pour ce faire, vous pouvez vous adresser à votre police locale lorsque vous partez en vacances, télécharger le formulaire sur le site de la Zone de Police Haute-Meuse ou sur « police.be ».
- Soyez également attentif(ve) à l'habitation de vos voisins et n'hésitez pas à signaler tout agissement suspect aux services de police, via le numéro « 101 ». Notez aussi le numéro de plaque et la marque d'un véhicule suspect, puis communiquez ces informations à la police. Une bonne vigilance sociale est profitable à tous.



Fermez toujours portes et fenêtres, même si vous quittez votre habitation pour quelques instants seulement et ne laissez jamais vos châssis en position « oscillo-battant » !

Enfin, sachez que notre service prévention vol est à la disposition de tous les habitants de la zone, afin de les conseiller, les aider à sécuriser au mieux leur habitation et ainsi tenter d'éviter de subir un préjudice financier, mais surtout psychologique suite à une intrusion. Un inspecteur de police effectue des visites à domicile, à la suite de laquelle vous recevez un rapport détaillé reprenant les mesures préconisées. Ce service est totalement gratuit et sans engagement.

Le 1er inspecteur Stéphane DE SOETER est joignable au 0473/71.05.50 ou à l'adresse mail zp.hautemeuse.prevol@police.belgium.eu afin de convenir d'un rendez-vous.

L'Épicerie des Massennes ; un retour aux sources...

A Awagne, petit village d'une centaine d'habitants, le défi a été relevé depuis 3 ans de donner accès aux citoyens à un large choix d'aliments sains, locaux, bons et à un prix correct.

Laurence Votquenne a ouvert à son domicile son magasin en transition et équitable pour répondre à une urgence : remettre du sens dans son alimentation et dans ses actes d'achats de la vie quotidienne.

Il était essentiel également de trouver au même endroit les aliments, les boissons, le vrac, les cosmétiques, les produits lessiviels avec comme critères : au plus court, au plus du goût, au plus naturel et au moins déchets avec une juste rémunération.

C'est dans ce contexte que l'épicerie des Massennes a ouvert ses portes en septembre 2016. Elle porte tout naturellement le nom de la rue : «Massennes» signifiant petites sources...un retour aux sources avec de bons produits pour tous les jours et revenir aux choses simples, normales, retisser du lien social au cœur d'un village.

Retombées positives sur le bien-être, l'économie locale, la planète

L'étal de l'épicerie des Massennes est impressionnant de diversité et de fraîcheur grâce au travail de plus de 50 producteurs locaux et à l'énergie déployée par leur ambassadrice.

Pour L. Votquenne : «L'idée est de faire les grosses courses pour tout le monde avec une sélection de produits de grande qualité et délicieux ayant des répercussions positives sur son bien-être, celui de sa région et au final de la planète. Créer un service aux consommateurs en

répondant aux convictions et aux besoins de chacun : épicurien, végétarien, sans lactose, sans gluten, en transition, zéro déchet, etc. en toute simplicité et convivialité ».

Aujourd'hui la quasi-totalité des consommateurs de l'épicerie des Massennes provient des villages environnants. Ils viennent pour la plupart faire leurs courses de la semaine, d'autres pour un plateau fromages ou un panier cadeau. Résultat final : moins de trace carbone dans les déplacements, dans le choix et la production des produits, dans les emballages (boîtes en carton et en bois recyclées, invendus de l'épicerie transformés, surplus de maraîchers réorientés vers des producteurs de conserves, vracs issus de productions locales, cosmétiques avec reprises des pots).

L'épicière des Massennes explique : «ce qui fait sens pour moi c'est de savoir d'où cela vient, comment cela est cultivé, transformé et aussi tendre vers le zéro déchet en utilisant un minimum d'emballages et en faisant le moins de gaspillage possible. Ma gestion de stock est des plus serrée... c'est un véritable «casse-tête» mais cela a de belles retombées. Je sensibilise un maximum mes consommateurs et de plus en plus m'envoient des commandes, me rapportent leurs paniers pour les cadeaux, leurs plateaux pour les fromages, leurs pots en verre pour le vrac, leur sac à pain, ...c'est un beau travail d'équipe ! »

Plusieurs consommateurs témoignent : «Quand on fait l'addition de tous les tickets (achats compulsifs, gaspi, carburant, emballages, pharmacie), on se rend compte qu'on gagne du temps et de l'argent : on mange moins mais meilleur, on gaspille moins, cela fait du bien de faire ses courses en ressortant avec une charge émotionnelle positive qui continue de se propager à la maison, que l'on partage en famille, entre amis, heureux d'expliquer d'où provient le repas composés de produits réalisés avec amour.»

Communiquer, sensibiliser, s'impliquer

Par le biais de la newsletter lau@epiceridesmassennes.be, chaque semaine un producteur, un produit est mis à l'honneur avec des recettes ou des propo-

sitions de packs tout faits (couscous, mélange potage, choucroute, mélange raclette, etc.) et faciles à cuisiner.

L'épicerie des Massennes sensibilise également les plus jeunes et s'implique dans les écoles. Elle a par exemple aidé le Collège Notre-Dame de Bellevue de Dinant pour la concrétisation en mai dernier de plus de 1000 petits déjeuners locaux et durables servis aux élèves dans le cadre de la journée «vivre ensemble». Une préparation en amont avait été réalisée via l'application de l'école avec la diffusion de fiches pédagogiques. Le jour J, la fourniture de l'ensemble des produits s'est réalisée en vrac avec la récupération des emballages et le surplus a été redistribué à la Croix Rouge à Yvoir ainsi qu'au CPAS de Dinant.

Samedi 7 mars 2020 : conférence «Comment mieux nourrir son rêve sportif»

La conférence se déroule à l'épicerie des Massennes dans le cadre de la compétition du Trèfle dinantais dont le départ se fait à Awagne.

Sur base de recettes développant une cuisine saine, accessible et adaptée à un quotidien rythmé, il sera question d'encourager les coureurs à utiliser l'alimentation saine comme outil pour atteindre leurs rêves sportifs.

Réservations obligatoires : lau@epiceridesmassennes.be, 0472/17.68.39

En pratique :

Le marché des Massennes est ouvert les jeudis et vendredis après-midi (15h-18h) ainsi que les samedis toute la journée (10h-18h) à Awagne (suivez les flèches). Le marché se fait en direct de l'étal, il n'est donc pas obligatoire de commander à l'avance.

Horaire durant les fêtes : Jeudi 19 décembre : 15h à 18h - Vendredi 20 décembre : 15h à 18h - Samedi 21 décembre : 10h à 18h (arrivage des Pintades et des Chapons wallons) - Dimanche 22 décembre : fermé - Lundi 23 décembre : 12h à 16h - Mardi 24 décembre : 12h à 16h (arrivage des Poulets farcis) - Mercredi 25 décembre : fermé - Jeudi 26 décembre : 15h à 18h - Vendredi 27 décembre : 15h à 18h - Samedi 28 décembre : 10h à 16h

www.epiceridesmassennes.be



Ils ont entrepris



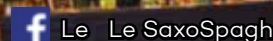
Tiki Vape cigarettes électroniques

Rue Grande, 144
5500 Dinant
0497/404242
ludo@tikivape.be
www.tikivape.be



Le SaxoSpagh brasserie — spécialité de pâtes

Rue Grande, 150
5500 Dinant
082/400436
lesaxospagh@gmail.com



Ban Paw Wok — restaurant thaïlandais — plats à emporter

Avenue Winston Churchill, 26
5500 Dinant
082/74.49.80
banpawwokchamnonnong@gmail.com
www.banpawwok.com

La Ville de Dinant et vos commerçants vous offrent votre sac shopping. Obtenez-le dès le 13 décembre dans tous les magasins participants. Retrouvez ceux-ci sur www.dinant.be - onglet économie - sac shopping.



Agence de Développement Local
Rue Léopold 1 Bte 8 - 082/22.97.27
adl@dinant.be



COPERACTIVE.be version 2.0

COPERACTIVE, votre coopérative d'achats de produits alimentaires et de consommation courante, respectueux de l'environnement et en circuit court, en direct de producteurs locaux, fait peau neuve.

En juin 2019, **l'Assemblée générale des coopérateurs de la SCRL a renouvelé une partie du Conseil d'administration**, apportant ainsi de nouvelles idées et une nouvelle dynamique.

Dans la foulée, **COPERACTIVE rejoint le Collectif 5 C**, collectif de coopératives citoyennes pour le circuit court. Ce sont 21 coopératives à travers la Wallonie qui défendent les valeurs suivantes :

- Dynamique citoyenne et économique: l'alternative est possible
- Agroécologie : renforcer le lien au sol
- Consommation maîtrisée: reprendre la maîtrise de la consommation
- Circuit court: création d'une relation de confiance entre producteur et consommateur
- Mouvement social : construire et diffuser un modèle de distribution en circuit court qui renforce les dynamiques coopératives entre producteurs, consommateurs et distributeurs

COPERACTIVE renouvelle son site de vente en ligne, en intégrant le nouvel e-shop du Collectif 5C, avec :

- **Ouverture à tous : sans obligation de devenir coopérateur.** Une simple inscription gratuite suffit pour commander
- **Nouveau système de paiement simplifié par carte bancaire**
- Et bien d'autres nouveautés qui permettront à de **nouveaux producteurs** de nous rejoindre
- Un site dont beaucoup connaissent déjà le fonctionnement puisqu'il est utilisé dans d'autres coopératives dont certains de nos producteurs font partie
- Un site qui va évoluer grâce aux innovations créées par le Collectif 5C



COPERACTIVE compte également organiser des ateliers dans son local, avec les produits des producteurs ou par des producteurs, des soirées spéciales dégustation et de rencontres avec les producteurs ...

gustation et de rencontres avec les producteurs ...

Comment ça marche ?

Rien de plus simple : connectez-vous sur <https://coperactive.be>, enregistrez-vous : vous avez accès directement à l'e-shop et vous pouvez commander parmi les 900 produits proposés par près de 30 producteurs locaux. Votre « panier » vous attendra le vendredi de 16h à 19h, dans les locaux de la coopérative, dans l'ancienne école des Rivages, rue des Rivages 87 à Dinant, où nos bénévoles vous les remettront.

Envie de vous investir à nos côtés ?

COPERACTIVE a besoin de bénévoles pour fonctionner. Si vous investir dans ce projet vous intéresse, rejoignez-nous ! Renseignements par mail à benevoles@coperactive.be.

Informations : Sur place, le vendredi de 16 heures à 19 heures ou par mail info@coperactive.be - Suivez nos annonces sur Facebook : [@Coperactive.be](https://www.facebook.com/Coperactive.be) et sur le site <https://coperactive.be>

Copèractive vous souhaite une belle et bonne année !



Il y a toujours une nouveauté à rencontrer à la Maison du Patrimoine Médiéval Mosan !

La Maison du patrimoine médiéval mosan reste accessible pendant les vacances de Noël. C'est l'occasion de venir découvrir ou redécouvrir, en famille ou entre amis, la collection permanente ou, encore, l'exposition temporaire du moment.

A la MPMM, il y a toujours une nouveauté à rencontrer. Par exemple, ce lustre en défenses et crâne de morse, trouvé dans le lit de la Meuse, à Bouvignes, en 1864. Après avoir figuré dans notre exposition temporaire dédiée au voyage, dans les temps anciens, cette pièce hors du commun entre à présent dans la collection permanente du musée. Ces défenses qui comportent de jolies gravures médiévales ont été confiées par les Musées royaux d'Art & d'Histoire, à la Maison du patrimoine médiéval mosan, pour favoriser leur valorisation.



Infos pratiques :

Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 17h

Fermé le lundi et les 24, 25 et 31 décembre 2019 et le 1er janvier 2020

Une exposition temporaire

Gardiens de nos églises. Florilège de statues de saints en bois, en région dinantaise (XIIIe -XVIIIe s.)

Silencieux, immobiles et hiératiques, ils sont là. Peuplant des églises dont les portes sont de moins en moins ouvertes. Veillant sur des communautés de plus en plus étrangères à leur existence. Certains sont préservés à l'abri des regards, dans des coffres ou autres lieux clos. D'autres ont quitté leurs sanctuaires pour les vitrines de musées.

Ces saints de bois, les églises de Dinant et des alentours en conservent encore un grand nombre. Leur existence s'enracine dans le passé religieux de la vallée mosane. Elle témoigne des croyances des

habitants de cette région à différents moments de son histoire, mais aussi du savoir-faire de ses artisans et artistes, dont le méconnu Maître du Calvaire de Lesve (XVIe siècle). Saints guérisseurs ou protecteurs, saint vertueux, saints patrons, saints plus ou moins renommés, saints d'ici ou d'ailleurs, saints et reliques... Quand et pourquoi leur culte s'est-il développé ? Comment leur image s'est-elle forgée ?

Cette exposition, élaborée en collaboration avec le Groupe d'entraide des fabriques d'église de Dinant (GEFEDI), propose un florilège d'une trentaine sculptures de saints, datées entre le XIIIe et le XVIIIe siècle. Elle est accompagnée d'une publication disponible en format papier



(Cahiers de la MPMM ; 14) et numérique (www.cahiersdelampmm.be).

L'exposition **Gardien de nos églises** est accessible jusqu' au 1er mars 2020 - Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 17h - Fermé le lundi, les 23, 24, 25, 30 et 31 décembre 2019 et le 1er janvier 2020.

Visites du premier dimanche du mois

Outre la possibilité d'entrer gratuitement à la MPMM, n'hésitez plus à nous rejoindre pour participer aux visites commentées et animations du 1er dimanche du mois. Afin d'organiser au mieux ces animations, veuillez réserver votre participation à la MPMM. Rendez-vous à 15h00 à la MPMM.

Dimanche 5 janvier 2020 : A vous de jouer ! La MPMM invite les familles à passer une après-midi au chaud pour jouer à des jeux de table médiévaux, tout en dégustant des galettes.

Dimanche 2 février 2020 : Contes lumineux autour de la chandeleur. Une balade contée pour tous publics sur le thème de la lumière à travers les collections permanentes du musée.



Claire-Marie Vandermensbrugge
Directrice-Conservatrice

Les Territoires de la Mémoire de Dinant Une ASBL de la cité des Copères

Fondée en 2003 à l'initiative de notre regretté ami Michel Bernier, l'ASBL est un peu le petit frère des prestigieux Territoires de la Mémoire de Liège.

Les Territoires de la Mémoire de Dinant ont organisé des événements touchant toujours au passage de mémoire. Rappelons les expositions qui sont, aujourd'hui encore, réservées par des écoles ou par des centres culturels : Visages de Victimes, Visages de Bourreaux traite de la problématique de la violence armée envers des populations civiles et Di-

nant, Août 14 (réalisée en collaboration avec le Centre culturel de Dinant et les historiens locaux) replace dans leur contexte les terribles événements du mois d'août 1914. A la demande, ces expositions sont commentées par l'équipe.

Dans ces temps où les démocraties ont du plomb dans l'aile et où ressurgissent des fantômes que l'on croyait enterrés, rappeler à notre jeunesse ce que la folie des hommes peut engendrer est capital. L'ASBL organisa donc un voyage vers les camps nazis de Buchenwald et de Dora. Guidés par une équipe des Territoires de la Mémoire de Liège, des étudiants de quatre écoles dinantaises, tous réseaux confondus, ont pu découvrir et comprendre l'univers concentrationnaire, puis exprimer leur ressenti dans une exposition de textes et de photos. A l'Hôtel de Ville, l'ASBL réalisa une vitrine traitant de François Rouard, ce Dinantais prisonnier de guerre lors du

second conflit mondial et membre influent de la F.N.A.P.G.

Expositions et voyages didactiques sont une chose. La chanson en est une autre. Et c'est un redoutable média. Pendant dix ans, l'ASBL a programmé de nombreux cabarets-concerts, allant des complaintes de Brel aux chansons de guerre et de paix de 14-18, et passant par les mélodies traitant d'amour et de résistance...

Toujours avec l'aide des historiens locaux, elle a encore assuré la mise dans son contexte historique du remarquable Mémorial du 23 août 14, ainsi que sa signalisation dans la ville.

Avec l'aide la Ville de Dinant, l'ASBL a enfin pu réhabiliter un monument commémoratif des massacres du 23 août 1914 : initialement installé à la Cliche de Bois (dans le quartier de Leffe), il avait été déplacé dans les fonds de Leffe ; il s'élève à présent devant l'ancienne manufacture de tissus, dont le personnel fut également

victime des fusillades de l'envahisseur. Le projet actuel des Territoires de la Mémoire est de mettre en valeur (par des panneaux et des visites commentées) un cachot de la Feldgendarmerie où séjournèrent des civils avant leur interrogatoire à la sinistre Gestapo de Dinant. Dans cette perspective, l'ASBL peut compter sur l'appui de la Résidence Churchill, propriétaire du local, ainsi que de la Ville de Dinant.

D'autres projets verront le jour, car les Territoires de la Mémoire de Dinant entendent bien poursuivre l'œuvre entamée par feu leur président Michel.

Pour tout contact,

- Christian Limbrée, Président - 0495 27 62 04
- Patricia Zuinen, Secrétaire - 0473 35 60 61
- Adresse provisoire de contact : rue de Sto, 2, à 5530 – Evrehailles.

L'Histoire d'une rue... L'impasse du Cheval noir

Petite venelle aujourd'hui en cul-de-sac, l'impasse du Cheval noir n'en constitue pas moins un vestige d'une ancienne rue de Dinant. Située entre la rue du Collège et la rue Wiertz, elle se prolongeait jusqu'à la rue Grande peu avant les travaux de reconstruction de la ville entamés dans les années vingt.

Son ancienne dénomination, la ruwe de l'arsin (la rue de l'Arsin), apparaît dans un relevé des cens et rentes de l'hôpital Saint-Jean-Baptiste, vers 1380. Si cette appellation se maintient pendant plusieurs siècles, elle connaît cependant des graphies variées au cours des XVe et XVIe siècles. L'arsin signifie l'incendie, le feu. Ce nom lui viendrait-il d'un incendie survenu à une époque ancienne ? Ou peut-être s'agit-il du souvenir de l'exercice du droit d'arsin que possédait l'évêque de Liège ; droit visant à la destruction par le feu des biens immeubles d'un criminel ? Au XVIe siècle, on note la présence de plusieurs ateliers de batteurs/fondeurs de cuivre dans cette rue. Les habitants de la rue de l'Arsin étaient autrefois intégrés à la paroisse Saint-Vincent. Au même titre que les rues voisines au nord, elle aboutissait dans la rue sous Meuse qui longeait, par l'intérieur de la ville, le rempart de Meuse.

La dénomination actuelle de l'impasse a été empruntée à l'auberge du Cheval noir, mentionnée en 1579 et qui se trouvait autrefois à l'angle de la rue de l'Arsin et de la rue Grande.

Pascal SAINT-AMAND



Sources

- G. HOUZIAUX & M. KELLNER, Les enseignes à Dinant (1439-1793), dans Le Guetteur wallon, n°1, 1996.
- A. MARCHANDISSE, La fonction épiscopale à Liège aux XIIIe et XIVe siècles, ULG, 1998.
- AEN, Dinant, Registres de la Haute Cour.
- AEN, Dinant, Hôpitaux, n°772. 1380-1390

SPRL **Châssis Pieret** 

Menuiserie Générale | Châssis PVC-BOIS-ALU
Protection solaire | Porte de garage | Volets

Aménagement de grenier, faux plafonds, cloisons.
Devis gratuits sans engagement.

www.chassis-pieret.be | 082/22 70 74 | info@chassis-pieret.be
Show-room ouvert sur rendez-vous.

H/B
Hugues BERGER
ASSURANCES

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS

Votre première assurance : notre professionnalisme !

Quai Culot n°5 bte 1 à 5500 Dinant

Tél. 082 22 52 86 - Fax 082 22 49 16 - hugues.berger@berger-assur.be - www.berger-assur.be

FSMA 108789A



Les annonceurs
du bulletin communal
vous souhaitent
d'agréables
fêtes de fin d'année...

COLOR-IN

SPRLU

Peinture et Décoration

Zoning de la Voie Cuivrée, 23
5503 SORINNES

Tél & fax 082 223 835
GSM 0477 366 080

Etc **LEMINEUR**
& FILS

CHALEUR & BIEN-ÊTRE

POELERIE | FOYERS | INSERTS
PLACEMENTS | DÉPANNAGES | TUBAGE CHEMINÉES | ENTRETIENS
BAINS NORDIQUES | JACUZZIS | CABINES INFRAROUGES



INSERT
PELLETS
RIKA

Découvrez nos
autres modèles en showroom

DIMENSION ONE SPA

HEALTH MATE

Zoning de la Voie Cuivrée, 33 - 5503 SORINNES (Dinant)
082 22 35 16 - www.lemineur.be

Le Guichet Energie Wallonie pour vous conseiller



Comment réduire sa consommation énergétique sans diminuer son confort ? Le Guichet Energie vous répond, vous informe, vous guide.

Le Guichet Energie Wallonie des Arrondissements de Dinant et Philippeville a pour mission de sensibiliser à l'utilisation rationnelle de l'énergie, d'informer et de conseiller les ménages wallons dans les domaines touchant à l'énergie au sein de leur habitat. Une permanence se tient chaque deuxième mercredi du mois au CPAS de Dinant, de 13h à 16h.

Le personnel des Guichets Energie Wallonie apporte aux ménages wallons des réponses personnalisées, neutres et objectives aux questions d'ordres technique (choix technologiques, fonctionnement et rentabilité des installations...), administratif (explication des règlements et des différentes politiques régionales en matière d'énergie, PAE, PEB, aides et primes...) ou juridique (exigences réglementaires) sur les thématiques suivantes :

- la performance énergétique du bâtiment et l'approche intégrée du projet de rénovation ou construction
- l'isolation thermique de l'enveloppe des bâtiments
- le chauffage des logements
- la préparation de l'eau chaude sani-

- taire
 - la ventilation
 - l'éclairage
 - les appareils électroménagers
 - la production d'énergie à partir de sources renouvelables
 - l'organisation du marché de l'énergie
- Citons également les actions spécifiques suivantes :
- la réalisation de simulations de prix à l'aide du simulateur tarifaire de la Commission wallonne pour l'énergie (CWAPE) pour les citoyens qui souhaitent changer de fournisseur d'énergie
 - la vérification à la demande des usagers de l'état de traitement de leurs demandes de primes énergies introduites auprès de la Région wallonne
 - la réalisation de simulations de rentabilité des installations photovoltaïques à l'aide du simulateur photovoltaïque de l'Association pour la promotion des énergies renouvelables (APERe)
 - le prêt de wattmètres aux ménages pour les aider à réaliser une analyse de leur consommation électrique
 - l'assistance des maîtres d'ouvrage pour le remplissage du formulaire de déclaration PEB simplifiée pour des travaux de rénovation simple sans architecte et sans responsable PEB,

conformément au décret PEB du 28 novembre 2013 (utilisation du logiciel PEB pour le calcul des valeurs U).

- les visites techniques sur site dans les cas exceptionnels où les consultants n'arrivent pas à résoudre depuis leur bureau un cas qui leur est soumis (consommations d'énergie trop importantes, humidité)
- la tenue d'exposés et séances d'information à destination de la population
- le suivi technique de l'opération ME-BAR en application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 23 décembre 1998 relatif à l'octroi de subventions aux ménages à revenu modeste pour l'utilisation rationnelle et efficace de l'énergie

Vos consultants :

Paul Ceulemans et Christelle Vignisse

Nos coordonnées : Avenue des Sports 4 à 5600 Philippeville

guichetenergie.philippeville@spw.wallonie.be - 071/61.21.30 - du mardi au vendredi de 9h à 12h

Des permanences décentralisées près de chez vous :

- Yvoir : Maison communale d'Yvoir, le 2ème mercredi du mois de 9h à 12h.
- Dinant : CPAS de Dinant, le 2ème mercredi du mois de 13h à 16h.

Le Bar à Soupe a besoin de vous !



Le Bar à soupe est un lieu d'accueil et de rencontre qui vise en particulier un public fragilisé, à faibles revenus et/ou souffrant de solitude. Il se situe au 132 rue Grande à Dinant.

Sans obligation de consommer, à un prix solidaire, les hôtes peuvent boire une soupe accompagnée de pain, un café, un thé, un chocolat chaud, du lait, avec un petit biscuit et manger un œuf dur ou une gaufre.

En hiver, ils peuvent se chauffer, ce qui n'est pas toujours le cas chez eux. Sont à disposition : un quotidien, des magazines, des jeux de société, des livres

et des revues. Le Bar à Soupe est ouvert du lundi au vendredi de 11 heures à 17 heures, à l'exception des jours fériés, ainsi que certains week-end de 12 heures à 16 heures lors de grands froids.

Depuis sa création, en décembre 2012, le Bar à soupe a accueilli près de 30000 personnes, certaines poussant la porte de ce lieu d'accueil, de rencontres et d'échanges presque tous les jours. Il est uniquement tenu par des Bénévoles, par équipes de deux, sans lesquels rien ne serait possible.

Tous les mois, l'ASBL doit faire face aux frais de loyer, de chauffage, d'électricité, d'eau, d'assurances et de four-



nitures diverses. L'ASBL "LE BAR A SOUPE" est agréée par le Ministère des Finances en tant qu'institution qui assiste les personnes indigentes. Cela signifie que les libéralités en argent, de minimum 40 euros sur une année, reçues durant cette période procurent un avantage fiscal aux donateurs. La réduction d'impôt s'élève à 45% du montant effectivement versé. Un don de 40 € vous coûtera en réalité 22 €.

Votre soutien est indispensable pour assurer la pérennité de ce lieu d'accueil.

Vous pouvez effectuer un virement sur le n° compte du Bar à Soupe : BE62 5230 8052 8061. Une attestation fiscale vous sera envoyée au mois de mars 2020.

La Ville de Dinant va créer deux Conseils consultatifs

L'administration communale lance deux appels publics à candidature en vue de la création de deux conseils consultatifs.

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés

Le C.C.C.A. se compose en moyenne de 10 à 15 aînés siégeant en qualité de membre effectif ou suppléant, à titre personnel et/ou représentant d'une association représentative actives sur le territoire de la commune, suivant une répartition équilibrée.

Le rôle du C.C.C.A. est notamment :

- D'examiner la situation des Aînés, tant au point de vue moral que matériel ;
- De suggérer, favoriser et appuyer toute initiative qui visera «une véritable promotion de la personne âgée» ;
- De faire connaître les souhaits, aspirations et droits des Aînés ;
- De favoriser leur participation à la vie communale ;
- De faire prendre conscience aux Aînés du rôle qui leur revient dans la Commune en suscitant leur participation ;
- D'encourager toute action qui contribuerait à la défense du bien-être moral, culturel et économique de la personne âgée.

Vous avez au moins 55 ans et êtes domicilié(e) au sein de la commune de Dinant ? Alors n'hésitez plus !



L'acte de candidature doit comporter les renseignements suivants :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession éventuelle et domicile du candidat.
- 2° lorsque le candidat représente une association, il faut y inclure le mandat attribué par l'association à son représentant.
- 3° les motivations du candidat et ses centres d'intérêts.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont à adresser au Collège communal, dans les délais suivants du 13/12/2019 au 13/02/2020 inclus, par mail (college@dinant.be) ou par courrier postal (rue Grande, 112 à 5500 DINANT - le cachet de la poste faisant foi).

Le Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée

Le C.C.C.P.H. se compose de 10 à 15 personnes domiciliées dans la commune dont :

- jusqu'à 14 membres siégeant à titre personnel et représentant un vaste éventail de handicaps: cécité ou déficience visuelle; mobilité réduite; surdit  ou déficience auditive; retard mental, troubles d'apprentissage, problèmes de santé mentale ou intolérance au milieu. Au moins 7 de ces 14 membres doivent avoir un handicap;
- minimum 1 membre exerçant son activité professionnelle principale dans un service ayant pour bénéficiaires des personnes ayant un handicap.

Le Conseil consultatif communal de la personne handicapée est chargé :

- de fournir aux personnes ayant un handicap des occasions d'exprimer leur opinion et leurs préoccupations;
- de guider le conseil communal pour les questions relatives aux politiques, aux pratiques et aux programmes de la commune qui touchent les personnes ayant un

handicap;

- d'assurer la défense des intérêts des personnes ayant un handicap;
- de tenir le conseil communal au courant de l'efficacité des politiques et des pratiques de la commune qui concernent les personnes ayant un handicap;
- de consulter la population ainsi que divers groupes et organismes afin de déterminer quelles sont les questions d'actualité et de faire part de celles-ci au conseil communal et à l'administration communale;

Vous êtes porteur d'un handicap ou connaissez quelqu'un qui a un handicap, vous êtes intéressé(e) par la problématique du handicap, vous travaillez dans le secteur du handicap,... ? Alors n'hésitez plus !

L'acte de candidature est à adresser au Collège communal et doit comporter les renseignements suivants :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession éventuelle et domicile du candidat ; si le candidat est porteur d'un handicap, il est invité à le mentionner.
- 2° lorsque le candidat représente une association, il faut y inclure le mandat attribué par l'association à son représentant.
- 3° les motivations et les centres d'intérêt du candidat

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont à adresser au Collège communal, dans les délais suivants du 13/12/2019 au 13/02/2020 inclus, par mail (college@dinant.be) ou par courrier postal (rue Grande, 112 à 5500 DINANT - le cachet de la poste faisant foi).

Des questions ? Vous pouvez contacter Jacqueline Bulet (Service de Cohésion Sociale - 082/404.851 - Service.prevention@dinant.be) ou Delphine Claes (Présidente du CPAS, en charge des Aînés - 082/404.833 - delphine.claes@cpas-dinant.be).

Renouvellement des règlements taxes et redevances par le Conseil communal

Du neuf au niveau des finances ! Ces derniers mois, le Conseil communal a approuvé pas moins de 41 règlements taxes et redevances. L'ensemble des règlements approuvés sous la précédente législature venaient en effet à expiration en cette fin d'année.

Nous invitons l'ensemble des acteurs du territoire (citoyens, commerçants, indépendants, propriétaires fonciers et immobiliers, seconds résidents, opérateurs économiques, touristiques, sociaux, ...) à consulter ceux-ci à l'Administration communale ou sur le site internet de la Ville à compter de leur entrée en vigueur, soit au 1er janvier 2020.

Parmi les changements apportés, notons notamment la création de 4 nouveaux règlements portant sur les commerces de nuit ; les demandes de création, de modification ou de suppression d'une voirie ; l'installation de terrasses sur la Croisette ainsi que la diffusion publicitaire sur la voie publique.

La taxe déchets a elle été augmentée. Elle représente en moyenne un euro par habitant et par semaine. Mais à quoi sert-elle ? Elle sert principalement à financer le fonctionnement des recyparcs, le traitement des déchets, l'organisation des collectes et les campagnes de sensi-

bilisation à la réduction, la réutilisation et au tri des déchets.

La part dans la taxe-déchets, pour chacune de ces catégories, est de 42% pour les recyparcs, 31% pour le traitement des déchets, 25% pour la collecte et 1% pour la prévention.

La taxe-déchets couvre 97% des coûts de collecte, soit les coûts liés au charroi, au personnel, à la taxe kilométrique et à la gestion de 4 sites d'exploitation décentralisés répartis sur la Province de Namur afin de garantir un service de proximité. Les 3% restants proviennent de recettes (subventions accordées par la Région wallonne pour le personnel).

Les coûts liés aux recyparcs sont les infrastructures (bâtiments), le personnel, le transport des matières vers les unités de recyclage/valorisation et le traitement de ces matières. Les recettes, qui couvrent les 29% restants, proviennent de subsides wallons pour le financement du personnel et la construction des infrastructures ainsi que de la vente de certaines matières et des interventions d'organismes comme Recupel et Fost Plus.

66% du coût de traitement des déchets organiques par biométhanisation et des déchets ménagers

résiduels par incinération sont intégrés dans la taxe-déchets. C'est la vente d'électricité produite à partir des déchets traités, les certificats verts, la vente de sacs organiques ainsi que des subsides wallons sur les infrastructures de traitement qui couvrent le tiers restant.

Et la prévention des déchets ? La prévention est subsidiée à 60% des coûts, et ce, à hauteur de 0,60 centimes par an et par habitant. Le financement par les citoyens au travers de la taxe-déchets est de 40%.

Globalement, 22% du coût global de gestion des déchets des ménages est couvert par les recettes diverses et 78% par la taxe-déchets. Sans l'intervention des citoyens, sur 100 KG de déchets, seuls 22 KG pourraient être gérés. Et pour comparaison, si la taxe-déchets représente en moyenne 1 euro par habitant et par semaine, le gaz se situe entre 1,3 et 5,32 euros/semaine et l'électricité entre 5,3 et 7,98 euros/semaine.

Le Collège a également décidé de ne pas renouveler toute une série de règlements principalement liés aux décès (inhumations, utilisation de la morgue, caveaux d'attente, transport funèbre) et ce afin d'alléger l'impact sur les familles endeuillées.



Fêtons ensemble la liberté



Ta vie t'appartient, fêtons cela ensemble!
www.fetelaikedelajeunesse.be

C'est le moment d'observer, d'écouter, de t'exprimer. Dire que tu veux un monde plus juste, plus beau, plus solidaire, respectueux de tous. Toi et tous ceux de 6^e primaire, partagez vos expériences, vos joies, vos contestations, vos envies. Pour fêter ça, participe à la fête laïque de la jeunesse 2020.
contact@laicite.com - 081 73 01 31



10 mai 2020 à 09:30 - Salle Bayard
du Centre Culturel Régional - Dinant



Libres, ensemble

CAL | Namur

082 22 22 99

DE
BONHOMME
Assurances



DEPUIS 1960



Assurances de BONHOMME

Eric et Hugues de Bonhome
COURTIERS EN ASSURANCES indépendants

TEL. 082/22 34 63 - 22 65 31 - assurances@debonhome.be

Rue A. Sodar 2 - 5500 DINANT
www.debonhome.be

N° entreprise : 0855.064.995 - 0722.171.334
FSMA:014427A/019905A



Le « Trèfle dinantais » vous donne rendez-vous en février et mars 2020

En 2020, le « Trèfle dinantais » en sera à sa 21ème édition. Fun Cyclocross, compétitions Moutainbike (Kid's Trophy O2 Bikers et Gskin Wallonia Cup) et EBike : chacun pourra y trouver son compte.

Il y a trois changements majeurs pour l'édition 2020 :

1. La localisation de l'événement. Toutes les activités seront organisées à partir de la plaine des Comognes, Rue de Purnode 3 à 5501 Awagne.
2. La grande tendance reste le VTT électrique. Des courses pour EBike seront organisées le 9 février ET/OU le 8 mars 2020.
3. Des assurances liées au cyclisme seront proposées par les assurances Boone&De Vinck. La compagnie d'assurance AEDES présentera son produit phare « Pvélo » (assurance vélo/Pédalez couvert !).

Le programme :

- 9 février 2020 : Fun Cyclocross-VTT dans le cadre du CX Bikes Challenge namurois (départs à 10h, 11h, 12h et 13h)

- 4 mars 2020 : journée de promotion du VTT (gratuit)

- 7 mars 2020 : la première manche du Kid's Trophy O2 Bikers (départs à 12h30, 13h15, 14h40, 15h45 heures)

- 8 mars 2020 : 1ère manche de la G-Skin Wallonia Cup (Départs à 10h, 12h et 15h)

Cet événement ne peut se dérouler sans le soutien financier de nombreux partenaires. Nous remercions chaleureusement nos fidèles sponsors : la Ville de Dinant, Achène Recyclage, les Optiques COLLIN, la société EDEMA (parcs, jardins, nettoyage, cours de tennis), les Cycles EVOBIKE, les assurances BOONE & DEVINCK, TAPIS CLEAN, POILS et PLUMES, la Brasserie LA CARACOLE, l'Auto-Moto-école Liberté, Oudart Mikael (chauffage, sanitaire, ventilation et climatisation), le traiteur Nicolas GEORGES, la station essence TOTAL DINANT, la Boulangerie – Pâtisserie « Les délices de Victorien » et l'entreprise de construction et de rénovation « Granisito ».

La petite restauration sera assurée par le traiteur N. GEORGES.

Nous maintenons notre confiance au partenaire presse : le magazine belge O2 BIKERS

Toutes les infos sur le site web www.ree-dinant.be ou sur la page Facebook : [/Trefledinantais/](https://www.facebook.com/Trefledinantais/)



Près de 800 personnes pour la 13^{ème} Nuit d'Halloween

Encore une belle réussite pour cette 13ème Nuit d'Halloween, collaboration de la Ville de Dinant et de l'Athénée Royal Dinant-Herbuchenne, puisque près de 800 personnes ont rejoint la plaine d'Herbuchenne le 31 octobre.



Les participants, qui avaient la possibilité de se faire grimer par les élèves, se sont vus emmenés pour une balade dans les bois dans lesquels étaient proposés contes et animations « en tous frissons ».

Au programme du retour, potage au potiron et animation dansante confectonnés par l'école.

Mais également un exceptionnel spectacle de feu - naissance d'une étroite collaboration entre la compagnie ADARA et Mathiou Spectacles - qui a ravi petits et grands monstres d'Halloween.

Vous avez envie de partager vos photos de cette manifestation Halloween sur la page Facebook de Dinant ? > Adressez-les nous via communication@dinant.be

Prochain rendez-vous de cette manifestation gratuite, le samedi 31 octobre 2020. A vos agendas !

Sabrina SPANNAGEL
Service Jeunesse et Sports



Noël à Dinant sur la Croisette



Du 13 au 15 et du 20 au 25 décembre 2019, Dinant revêt ses habits de fête et vous invite sur la Croisette pour son marché de Noël ! Une vingtaine d'artisans vous y accueilleront dans une ambiance conviviale et festive, le tout ponctué de nombreuses animations : cracheur de feu, représentations théâtrales, groupes musicaux, séances photos avec Olaf et le Père Noël, ... De quoi ravir petits et grands durant ces deux longs week-ends de festivités !

Noël à Dinant sera aussi pour vous l'occasion de faire le plein de cadeaux grâce aux artisans présents : bijoux, accessoires de mode, décorations de Noël, bougies, produits de beauté et bien d'autres. Vous trouverez forcément de quoi faire votre bonheur et celui de vos proches !

Et comme pour tout marché de Noël qui se respecte, le traditionnel vin chaud, les bulles et les produits de bouche seront eux aussi de la partie ! Raclette, foie gras, escargots, crêpes, alcools, bières spéciales ou encore boudin de Noël régaleront vos papilles.

Venez partager la magie de notre village féérique en famille ou entre amis !

Retrouvez le programme détaillé sur la page facebook « Noël à Dinant » ou contactez le Syndicat d'Initiative au 082/22.90.38.

VENDREDI 13/12

- 17h : Concert de carillon à la Collégiale
- 18h : Inauguration du marché en présence de la Confrérie des Quarteniers de la Flamiche dinantaise
- 18h30 : Concert des Mahingan

SAMEDI 14/12

- 13h>16h : Présence d'Olaf
- 14h>16h : Distribution de bonnets de Noël et de bonbons par 2 Mères Noël
- 18h30>20h : Concert de Unplugged

DIMANCHE 15/12

- 15h>18h : Tijuana Dixie Band
- 17h : Spectacle de Noël
- Au nom de la Mère à la Collégiale

VENDREDI 20/12

- 18h : Cracheur de feu
- 20h : Concert Gospel for Life à la Collégiale

SAMEDI 21/12

- 13h>18h : Animation avec 7 en bois
- 19h : Représentation de « L'Arche de Noël » par la Cie du Rocher Bayard

DIMANCHE 22/12

- 13h>16h : Présence du Père Noël et son lutin
- 14h>17h : Michel & Thibaut
- 16h : Représentation de « L'Arche de Noël » par la Cie du Rocher Bayard

LUNDI 23/12

- 16h>19h : Duo musical synthé et saxophone

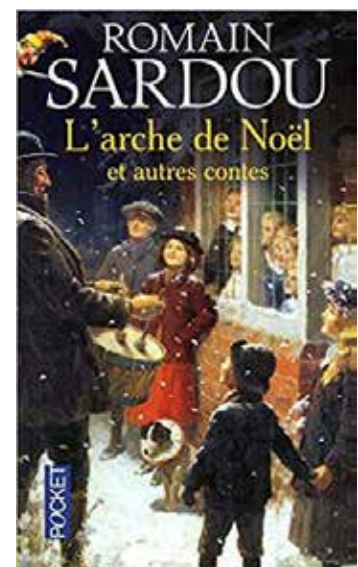
« L'Arche de Noël » par la Compagnie du Rocher Bayard

Dans la tradition de ses histoires de Noël – Mr Scrooge, la Mélodie du Bonheur, les Héros de mon enfance... – la Compagnie du Rocher Bayard présente une adaptation du conte « L'Arche de Noël » de Romain Sardou. Alliant lecture et jeu scénique, notre grande famille vous invite au Collège Notre-Dame – anciennement Cousot, les samedi 21/12 à 19h et dimanche 22/12 à 16h.

PAF : 5 euros. Réservations : gahidesonia@gmail.com – 0477 880 308

« Londres, 1856. Amory Bolton, un orphelin de 8 ans, gagne péniblement sa subsistance en se chargeant de multiples tâches : entretenir les trois grands abreuvoirs à chevaux près de Colevandish Square, faire les commissions des gouvernantes et des valets, éclairer les gentlemen qui, à la nuit tombée, sortent de leurs bureaux, leurs cabinets ou leurs clubs. Il loge d'ailleurs dans le grenier de l'un de ces clubs. Un soir, il est réveillé par des exclamations et une agitation fort incongrue dans ces lieux de pondération et de respectabilité : sur l'estrade, un homme barbu parle, provoquant des manifestations diverses dans l'auditoire. Son sujet : les fées, les lutins, tous les êtres magiques, et leur subite disparition mille ans plus tôt. »

Ainsi commence le récit de « L'Arche de Noël », hommage de Romain Sardou à Dickens... et au Père Noël.



Souper du Comité de Jumelage Dinant-Dinan le 8 février

Le Comité de Jumelage et d'Amitié Dinant-Dinan organisera son souper annuel le samedi 8 février 2020 à 19 heures, à la salle communautaire de Gemechenne.

Les informations pratiques suivront. A vos agendas !

ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE

Une école qui bouge ...



Les inscriptions en 1^{ère} secondaire
débuteront déjà le lundi 10 février 2020.

Pour tous les élèves de 6^{ème} primaire,
soirée ateliers et informations le vendredi 31 janvier
de 17h à 18h30.

Les élèves, le personnel, les éducateurs, les enseignants
et la direction de l' **ARDH** vous souhaitent à tous
de bonnes fêtes et une année 2020
pleine de réussite !



direction@ardh.be

Implantation Herbuchenne : 082/22.25.65

Implantation Sax : 082/22.24.43



*Brasserie
Restaurant*
L'Atmosphère ... côté Meuse

Place Baudouin 1^{er}
5500 Anseremme

082 64 66 09

L'atmosphère côté Meuse
@ latmospherecotemeuse@gmail.com


**Spécialités
savoyardes
Fondue,
Raclette...**

*Nos suggestions changent tous
les deux mois en fonction des
produits de saison.*




Bureau PIGNEUR & TUMERELLE

ASSURANCES PRÊTS - PLACEMENTS



elantis
DEMETRIS
AlphaCredit

VIVIUM
AXA
AG INSURANCE

Fsma : 105047a

rue Saint-Jacques 300
5500 Dinant

Tel : 082 / 21.30.31

info@pigneur-tumerelle.be -- www.pigneur-tumerelle.be



MULTISERVICES

Votre courtier en travaux

**Pour tous vos travaux de rénovations,
un seul interlocuteur**

MB MULTISERVICES

*MBMultiservices est spécialisée dans les travaux
de rénovation :*
Terrassement • Electricité, domotique • Chauffage
Sanitaire • Ventilation • Plafonnage • Carrelage
Menuiserie intérieure • Maçonnerie
Pose de plaque en plâtre, cloison...
Toiture • Isolation

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

rue du Chaurlis, 46 • 5340 GESVES
0474 11 00 96 • 0495 38 23 51
info@mb-multiservices.be
www.mb-multiservices.be




*peintre
décorateur*

devis gratuit

Kévin PICARELLA
Rue Ariste Caussin 54
5500 Anseremme
Tél. : 0498/ 36 52 07
picarellakevin@gmail.com
Picadecor@kevpicadecor

- Peinture intérieure et extérieure personnalisée
- Vernis et lasure
- Tapisserie et fibre de verre
- Enduit vénitien
- Recouvrement de sol
- Rénovation de toiture (démoussage, hydrofuge et mise en couleur)



**D^r DECAUX Barbara
D^r LAMOULINE Fabian
D^r MUNTEN Lorane**
Vétérinaires animaux de compagnie
Rue Léopold, 25b • DINANT

082/688.303

Consultation sur rdv
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h
Samedi : de 10h à 13h

Vente libre de médicaments
et d'aliments
durant les heures
d'ouverture.

Médecine interne, chirurgie, radiologie, hospitalisation, conseil en nutrition,
analyses sanguines, dermatologie, troubles du comportement
chez les animaux domestiques.

PARKING
PRIVÉ ET GRATUIT
BANCONTACT
ACCEPTÉ



www.veterinairedecaux.be



La Tabatière

**Le seul
spécialiste
du cigare
Tabacs
Cigarettes**

Idées cadeaux
Articles fumeurs

rue de la Station, 35
DINANT
Tél./Fax (082) 22 35 20

Joyeux Noël